

Protocole

du collège Van Gogh

Préalables :

La situation sanitaire du pays, liée à la pandémie Covid-19, a conduit à un ajustement du protocole national. Le présent guide précise les modalités pratiques de fonctionnement pour le collège Van Gogh à cette rentrée des congés de Printemps 2021.

- Le port du masque est obligatoire en tout lieu et tout temps lorsque l'élève est au collège.
- Les familles doivent fournir à leur enfant 2 masques par jour afin qu'il puisse en changer.
- En cas de difficultés, merci de contacter l'établissement qui peut fournir quelques masques lavables.
- La famille doit prendre la température de l'enfant chaque jour avant son départ pour le collège. En cas de température, merci de ne pas envoyer votre enfant au collège.
- En cas de symptômes, faisant penser à la COVID-19 (Fièvre, Toux Diarrhées, perte du goût ou de l'odorat), vous ne devez surtout pas envoyer votre enfant au collège. Prenez un avis médical.
- En cas de suspicion de cas contact dans le cercle familiale, merci de ne pas envoyer votre enfant au collège.

A compter du lundi 3 mai 2021,

- les élèves en collège seront accueillis avec un fonctionnement hybride, soit une présence fixée à 50% de l'effectif des niveaux de 3ème et de 4ème.

Les élèves des classes de 6ème et 5ème seront quant à eux tous accueillis en présence.

Pour les 4^e et 3^{ème}, il est arrêté l'organisation suivante :

Cours en présentiel par demi-groupe et par ½ journée.

Les élèves n'assistant pas au cours en présentiel sont tenus d'assister au cours en visio lorsque ces dernières ont lieu.

Les élèves demi-pensionnaires ayant cours le matin et régulièrement inscrit devront déjeuner au collège.

Voici les ½ groupes :

	3e 1	3e 2	3e 3	3e Pro
Groupe A	De ALDEBERT Cassandra à GONCALVES Maeva	De AMIMI Melila à JOSEPH Océane	De AHMEDI Ines à FOURNOT Stellane	De ALLEAUME Allan à GOMA Ange
Groupe B	De LAMM Emma à VILLARD Paul	de KAMO Bryan à WEISHAUPt Wilhem	De GIRAUDON Dorian à SEBHA Soumia	De GUESSE Océane à TRAORE Salimata

	4e 1	4e 2	4e 3
Groupe A	De BARCLAIS Leyana à GUEYE Noa	De ADRIEN Alexandre à DIARRA Mamady	De AHAMADA MZE Djalid à GISDAL Tony
Groupe B	De GUEYE Sidy à WEBER Valentin	de DROUAIRE Fiona à YORO Yanis	De GOURMALA Louisa à Yahiaoui Lilyah

Voici la répartition par ½ journée

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine du 3 Mai	Matin	Gr. B	Gr. A	Gr. B	Gr. A	Gr. B
	Après-midi	Gr. A	Gr. B		Gr. B	Gr. A
Semaine du 10 Mai	Matin	Gr. A	Gr. B	Gr. A	Féié	Féié
	Après-midi	Gr. B	Gr. A			
Semaine du 17 Mai	Matin	Gr. B	Gr. A	Gr. B	Gr. B	Gr. A
	Après-midi	Gr. A	Gr. B		Gr. A	Gr. B
Semaine du 24 Mai	Matin	Féié	Gr. B	Gr. A	Gr. A	Gr. B
	Après-midi		Gr. A		Gr. B	Gr. A
Semaine du 31 Mai	Matin	Gr. A	Gr. A	Gr. B	Gr. B	Gr. A
	Après-midi	Gr. B	Gr. B		Gr. A	Gr. B
Semaine du 7 Juin	Matin	Gr. B	Gr. B	Gr. A	Gr. A	Gr. B
	Après-midi	Gr. A	Gr. A		Gr. B	Gr. A
Semaine du 14 Juin	Matin	Gr. B	Gr. A	Gr. B	Gr. B	Gr. A
	Après-midi	Gr. A	Gr. B		Gr. A	Gr. B

LES MESURES en usage au collège

Le lavage des mains à l'aide de gel hydro alcoolique ou de savon

- A l'arrivée dans l'établissement,
- Avant et après la récréation
- Avant la prise du plateau repas
- Après avoir déjeuné
- Après la récréation
- A la sortie de l'établissement.

Les élèves qui le souhaitent peuvent utiliser leur propre gel mais doivent se soumettre à l'utilisation au moment demandé.

L'aération des salles aura lieu

- Avant le début des cours le matin
- Au moment des récréations et de la pause déjeuner, et tout au long de la journée par le maintien ouvert des fenêtres.

Répartition des classes dans les salles de cours :

6e 1 : salle 13	5e 1 : salle 18	4e 1 : salle 21	3e 1 : salle 03
6e 2 : salle 14	5e 2 : salle 17	4e 2 : salle 22	3e 2 : salle 05
6e 3 : salle 15	5e 3 : salle 02	4e 3 : salle PERM	3e 3 : salle :08
6e 4 : salle 19	5e 4 : salle 04	UPE2A : salle 16	3e Métier : Salle 07

Les cours d'Allemand se dérouleront en salle 09

Les cours de Latin se dérouleront en salle 23.

Les dédoublements se dérouleront soit en Salle du foyer, 23 ou salle 09

Les cours de Techno, Arts plastiques et d'éducation musicale se dérouleront dans leurs salles habituelles.

Au moment des récréations : 5^{ème} - 4^{ème} et 3^{ème} seront dans la grande cour et les 6^{ème} dans la petite cour

Fonctionnement des cours :

Avant d'entrer dans la salle de cours, il faudra veiller à ce que tous les élèves aient désinfecté leurs mains soit à l'aide du gel fourni par l'établissement soit de leur propre gel.

Le port du masque est obligatoire pour tous (personnels, enseignants, élèves, visiteurs). Les personnels qui le souhaitent peuvent être doté en plus d'une visière.

Dans chaque salle qui sera utilisée, une bouteille de gel hydroalcoolique, une lavette et un pulvérisateur de solution javellisée sera à disposition des utilisateurs qui devront les laisser dans la salle.

Chacun devra désinfecter son clavier, sa souris et le bureau lorsqu'il quittera la salle.

Un lot de feutre, une paire de gant et une visière seront à retirer à l'intendance et seront à conserver personnellement.

Chaque enseignant devra veiller à se munir de son propre matériel (feutres tableaux, brosse à tableau, ...) et ne pas prêter de matériel aux élèves. Si le vidéoprojecteur est utilisé, la télécommande devra être désinfectée.

La pause méridienne :

- Les élèves demi-pensionnaires doivent se ranger selon les instructions communiquées par la Vie scolaire. (Petite cour pour les 6^e - grande cour pour les autres niveaux).
- Pour les élèves de 4^e et 3^{ème} seuls les élèves ayant eu cours le matin devront venir déjeuner au restaurant scolaire et seront autorisés à quitter l'établissement directement après.
- **Le déjeuner s'effectue obligatoirement en groupe classe.**
- Le demi-pensionnaire doit se laver les mains juste avant la prise de son plateau.
- Les élèves doivent impérativement déjeuner à la table désignée par le personnel présent dans le réfectoire
- Un seul élève par table demi-tablée sert ses camarades en eau avec le broc présent sur la table
- A la fin du repas, l'élève lève la main pour se signaler, un personnel vient lui donner du gel, l'élève doit alors prendre son 2eme masque et le mettre avant de quitter la table et d'aller déposer son plateau.
- **4 places seront disponibles dans la salle des commensaux.**

Pour celles et ceux qui souhaitent apporter leur repas, la plus grande vigilance est demandée pour l'utilisation des parties communes et du matériel (micro-ondes, cafetière, bouilloire, ...). Vous avez la possibilité de déjeuner dans la salle du foyer uniquement si la salle réservée aux commensaux est pleine.

Concernant la circulation des élèves

- **Au moment des récréations et de la pause méridienne, les élèves ne sont pas autorisés à se trouver dans les couloirs sans la surveillance d'un adulte.**
- **Les salles de classes seront fermées à clé durant la pause méridienne.**
- Les élèves de 3èmes ,y compris de 3ème métier, UPE2A, 6e 3, 6e 4 et 5e 4 devront emprunter uniquement la porte du bâtiment situé dans la grande cour pour se rendre dans leur salle de cours.
- Les élèves de 5e 1, 5e 2, 5e 3, 6^e1 et 6e 2 utiliseront la porte principale du Bâtiment et l'escalier principal pour se rendre dans leur salle de cours.
- Les élèves de 4e 1, 4e 2 et 4e 3 utiliseront la porte principale du Bâtiment uniquement l'escalier B (escalier menant au CDI).

Annexe 2

Les mesures pour le CDI

Accueil des usagers

- Accès restreint à raison d'une personne par table de manière à garantir les recommandations minimales de distanciation.
- Effectif maximum d'élèves présents en même temps au CDI ne pouvant excéder le seuil fixé au niveau ministériel
- Interdiction pour les usagers de toucher aux documents
- Pas d'accès aux postes informatiques
- Maintenir la porte principale ouverte afin d'éviter d'en toucher la poignée
- Gel hydroalcoolique à l'entrée du CDI
- Port du masque obligatoire pour les usagers

Adaptation des conditions du prêt

- Seul le professeur documentaliste est autorisé à manipuler les documents
- Il s'ensuit que les usagers ne sont pas autorisés à accéder aux collections ni a fortiori à retirer ou déplacer des livres des rayonnages, des bacs ou des présentoirs
- Le prêt pourra être maintenu dans le cas d'une demande portant sur un ouvrage précis, à l'exception des manuels scolaires qui ne pourront plus faire l'objet, comme c'était l'usage, de dépannages ponctuels
- Pas de consultation sur place sans prêt dans la mesure où le document manipulé par l'élève devra faire l'objet d'une procédure de décontamination...

Décontamination des ouvrages

- Mise en quarantaine pendant 4 jours dans une caisse de décontamination
- Désinfection de chaque document rendu avec de l'alcool à 70%, une serviette jetable et des gants

Activités pédagogiques

- Maintien dans la mesure du possible des activités pédagogiques en privilégiant le déplacement du professeur documentaliste dans la classe plutôt que la venue de groupes d'élèves au CDI